

BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

8 octobre 2025

Du bassin versant de l'Authion



Une situation stable pour le mois de septembre :
Timide reprise des écoulements et de la recharge des nappes superficielles



En septembre 2025, la pluviométrie est restée proche des normales, avec 46,5 mm à Beaufort-en-Anjou et un excédent à Beaucouzé (86,4 mm).

Les températures ont été légèrement plus fraîches en journée et plus douces la nuit, favorisant une reprise modérée des écoulements (71 % des points présentent un écoulement visible ou acceptable).

Les nappes profondes se stabilisent, avec des niveaux globalement satisfaisants, tandis que **la recharge des nappes superficielles débute lentement** : la majorité affiche des niveaux moyens à hauts, mais un tiers d'entre elles reste bas, notamment dans le secteur du Lathan.



 www.sage-authion.fr



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
Commission Locale de l'Eau du SAGE Authion

1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou
Contact : smbaa@loireauthion.fr - 02 41 79 73 81

Pluviométrie

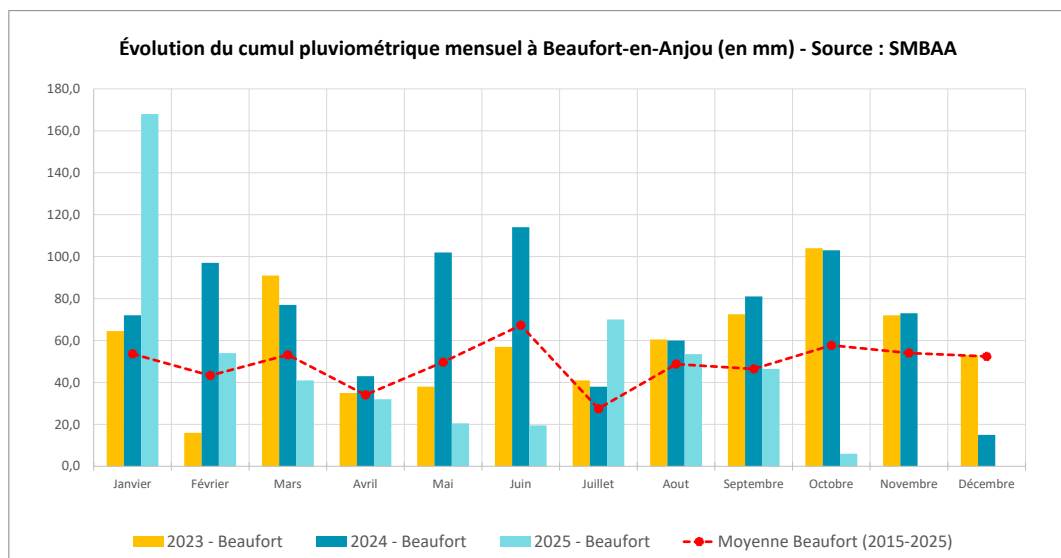


Dans la continuité du mois d'août, la pluviométrie du mois de septembre reste dans la moyenne.

À Beaufort-en-Anjou, le **cumul pluviométrique** du mois de septembre 2025, observé par les agents du SMBAA, est de **46,5 mm**, soit **conforme à la moyenne** calculée depuis 2015.

À Beaucouzé, le cumul pluviométrique mensuel est de **86,4 mm**, soit un **excédent de 53 %** par rapport à la normale 1991-2020.

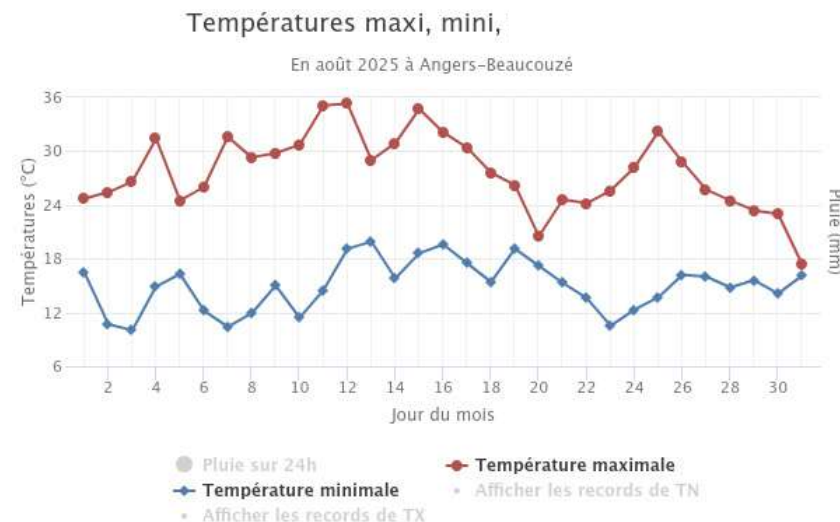
(source : observations des agents du SMBAA & Infoclimat)



Température

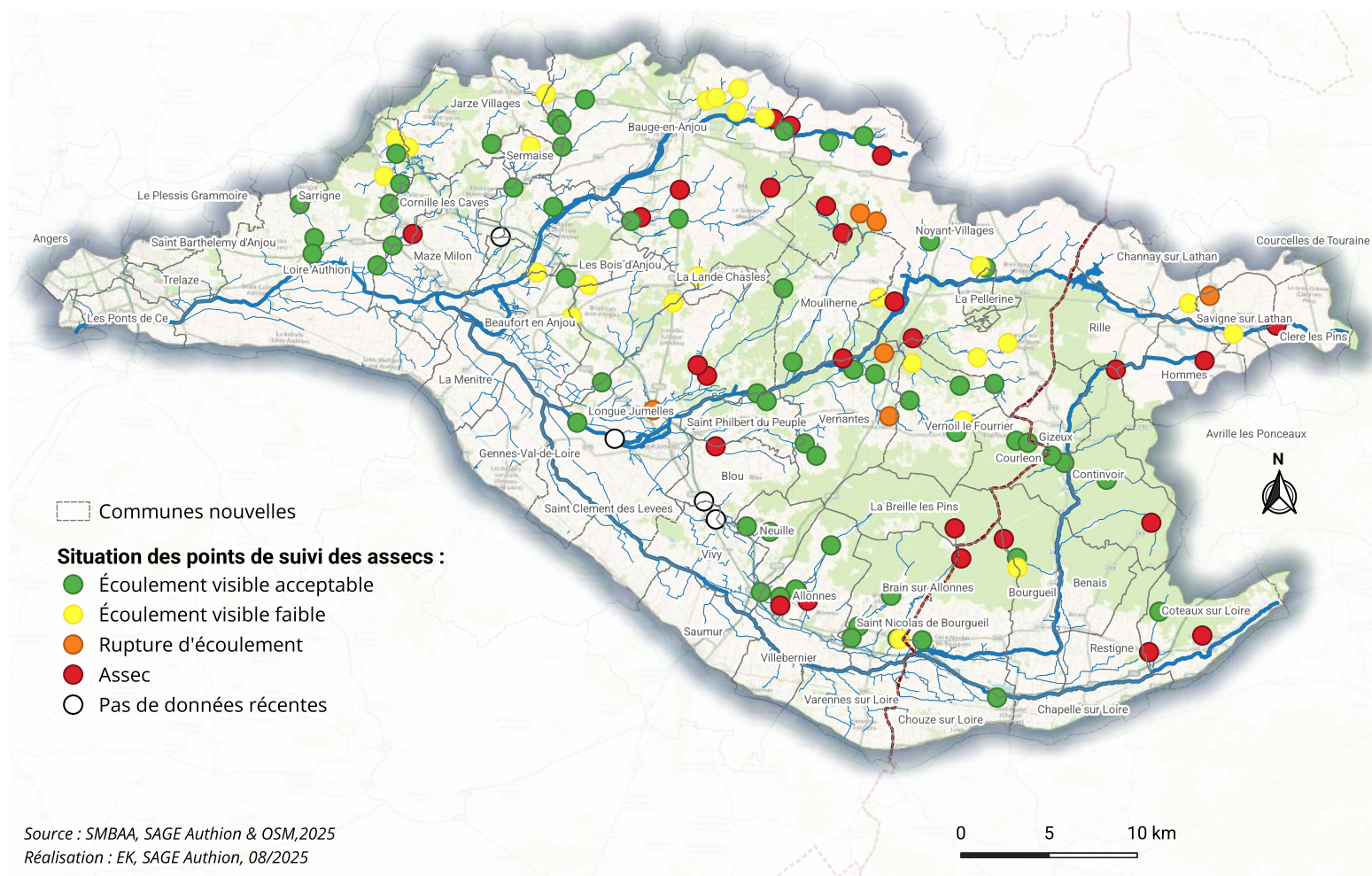
Les températures du mois de septembre ont été plus fraîches que la moyenne.

À Beaucouzé, le mois de septembre 2025 a enregistré une **température maximale moyenne de 21,6 °C**, soit 0,8 °C en dessous de la normale calculée sur la période 1991-2020. Par ailleurs, les nuits ont été plus chaudes avec une moyenne de 12,2°C, soit 0,8 °C de plus que la normale.



Situation des écoulements des cours d'eau

Des températures plus douces, associées à des précipitations autour de la moyenne, ont engendré une légère reprise des écoulements. La situation globale reste satisfaisante, avec 71 % des points présentant un écoulement, qu'il soit visible ou jugé acceptable.



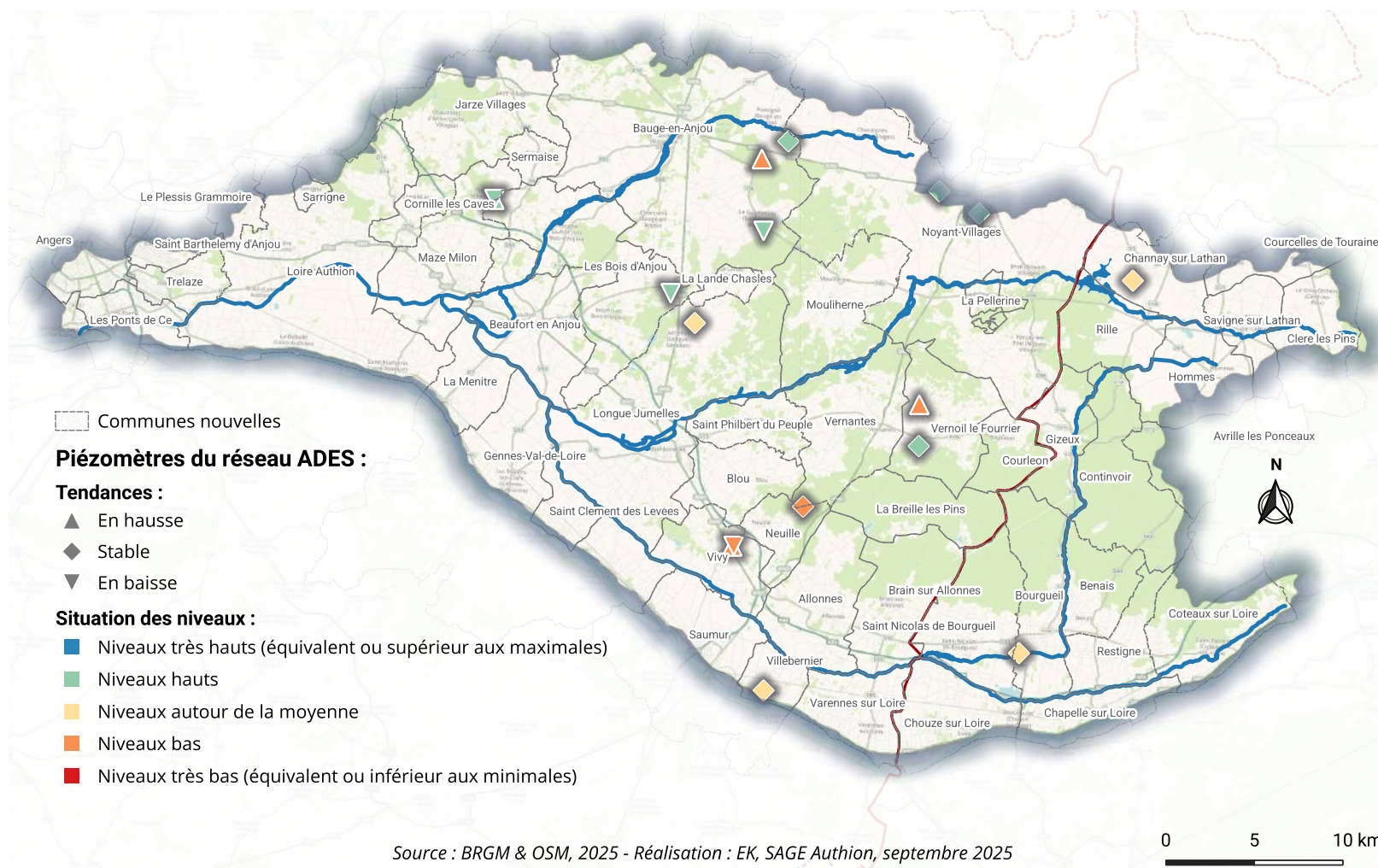
Sur les 114 points observés par les agents du SMBAA, la situation au 8 octobre 2025 est la suivante :

- **57 ont un écoulement visible acceptable ;**
- **25 montrent un écoulement visible faible ;**
- **6 présentent une rupture d'écoulement ;**
- **26 sont à sec.**

Situation des nappes profondes (BRGM)



La situation des nappes profondes se stabilise, avec 52 % des nappes qui présentent des niveaux stables. Les niveaux restent corrects, avec 47 % des nappes suivies dont les niveaux sont au dessus de la moyenne.



Sur les 17 piézomètres du réseau ADES situés dans le bassin de l'Authion :

- 4 sont **à la hausse** ;
- 9 sont **stables** ;
- 4 montrent une **tendance à la baisse**.

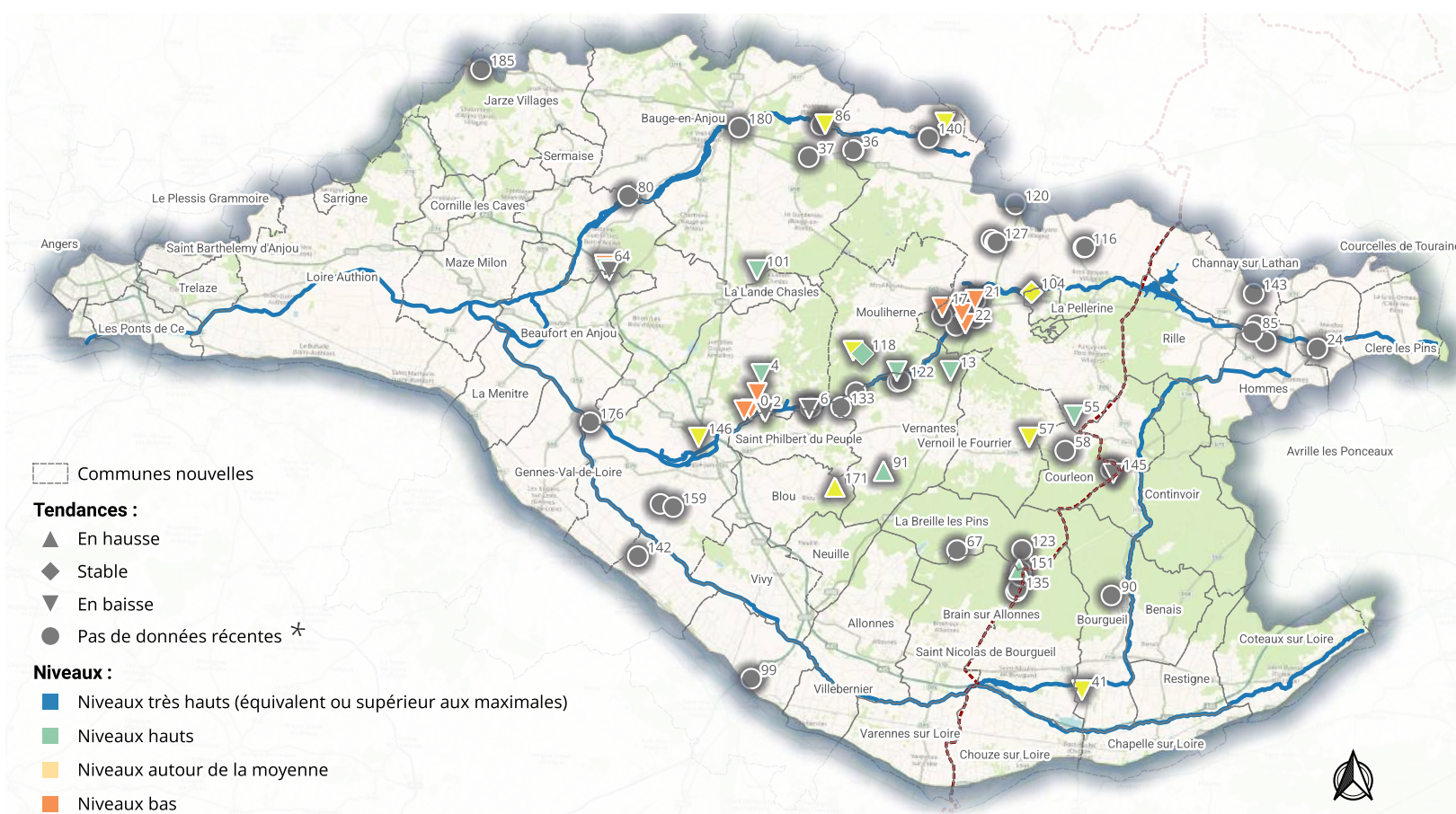
Les niveaux sont satisfaisants avec :

- Aucun niveau très haut ;
- 8 niveaux hauts ;
- 4 niveaux autour de la moyenne ;
- 5 niveaux bas ;
- Aucun niveau très bas.

Situation des nappes superficielles (SMBAA)



La recharge des nappes superficielles s'amorce timidement : 10 % des nappes suivies présentent désormais une tendance à la hausse. **Les niveaux demeurent satisfaisants pour la saison**, avec 58 % des piézomètres suivis affichant des niveaux moyens à supérieurs à la moyenne calculée depuis le début du suivi. Cependant, 34 % des nappes superficielles présentent des niveaux bas à très bas. Les graphiques d'évolution des niveaux piézométriques sont disponibles en annexe.



Sur les 29 points de suivi des nappes superficielles du SMBAA suivis en septembre :

- 3 montrent une **tendance de niveau à la hausse** ;
- 2 sont **stables** ;
- 24 montrent une **tendance à la baisse**.

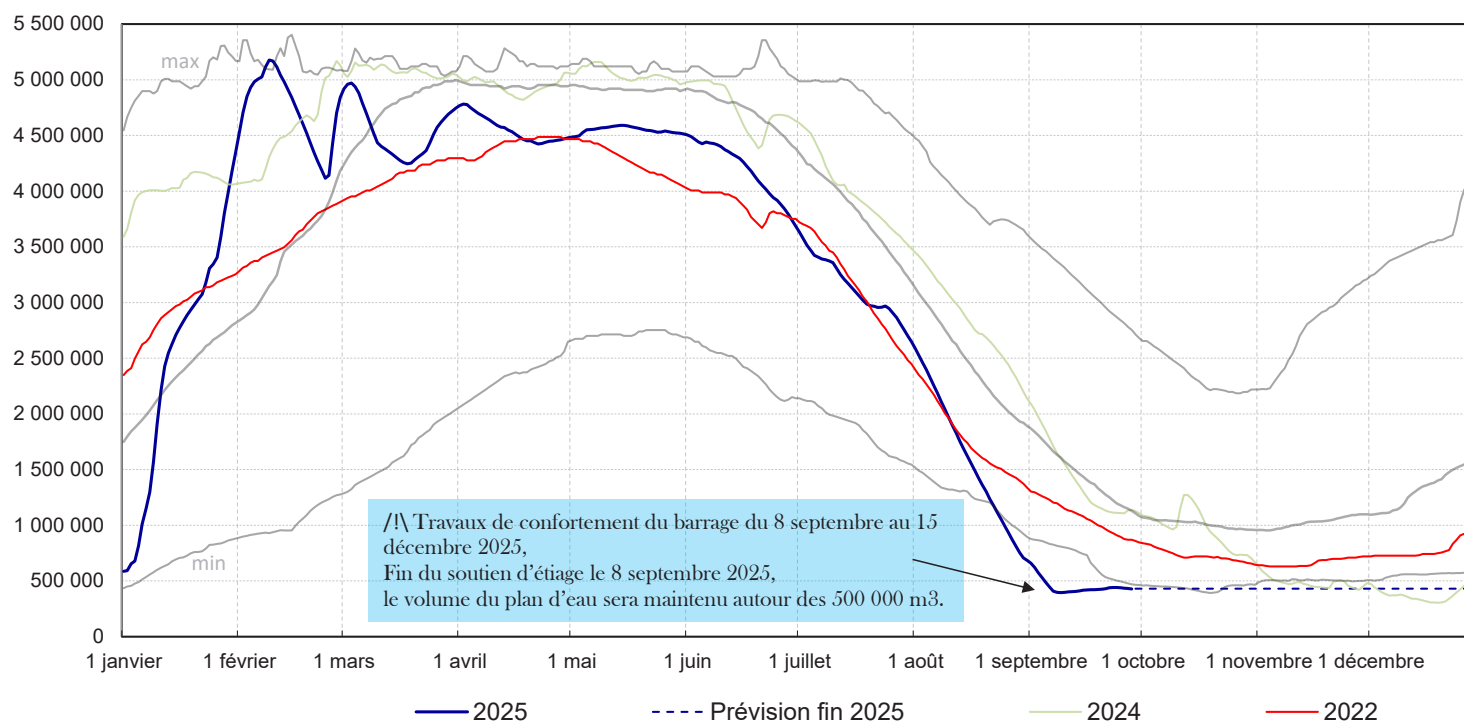
Les niveaux restent satisfaisants avec :

- **2 niveaux très haut** ;
- **9 niveaux hauts** ;
- **8 niveaux autour de la moyenne** ;
- **9 niveaux bas** ;
- **1 niveau très bas**

Remplissage de la retenue des Mousseaux

Dans le cadre des travaux de confortement du barrage en cours, le plan d'eau est maintenu autour des 500 000 m³ (ce qui correspond à un taux de remplissage de 10%). Le débit en sortie du barrage est actuellement estimé à 150 l/s.

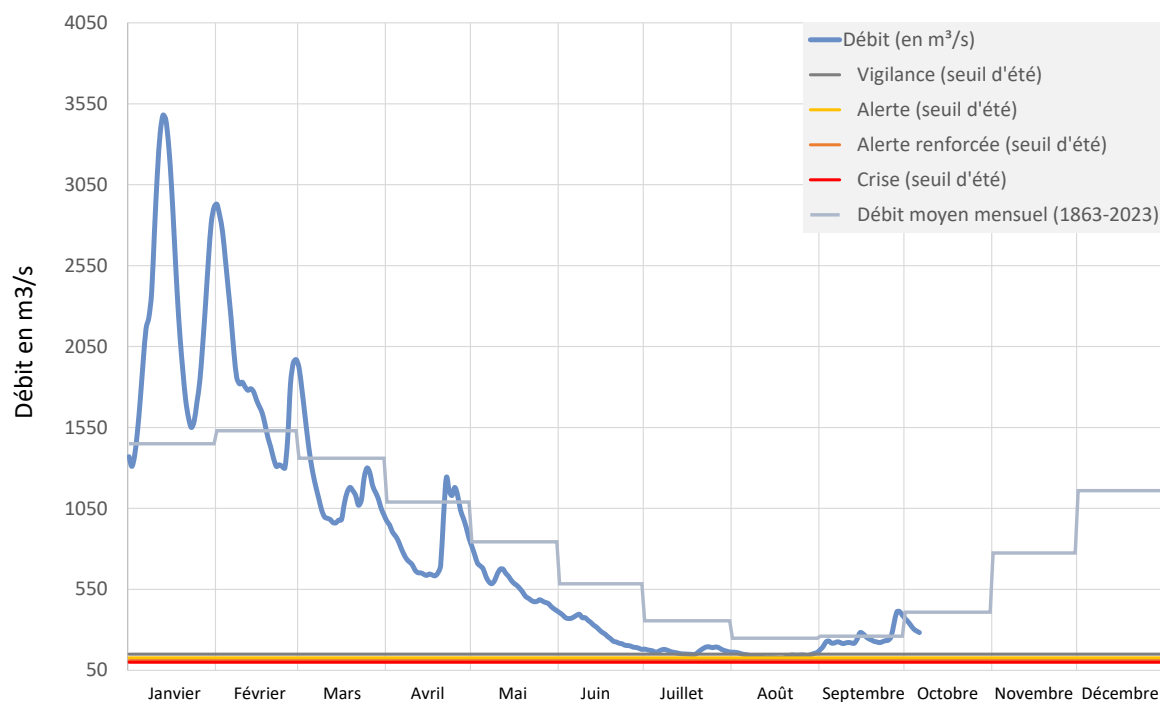
Évolution du volume (en m³) de la retenue des Mousseaux (Lac de Rillé)



Situation de la Loire

Le débit de la Loire est en baisse et reste inférieur au débit moyen mensuel (1863-2023) depuis la fin mars 2025. Au 31 août 2025, le débit enregistré à la station de Montjean-sur-Loire était de **283 m³/s**.

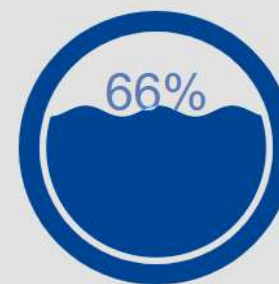
Évolution du débit de la Loire à Montjean-sur-Loire



Source : Hydroportail

État de remplissage des barrages de Naussac et Villerest

Naussac
Taux de remplissage



Villerest
Taux de remplissage



Source : EP Loire - 8 octobre 2025

Consigne de soutien d'étiage pour le 08/10/2025:



Naussac : 2.50 m³/s

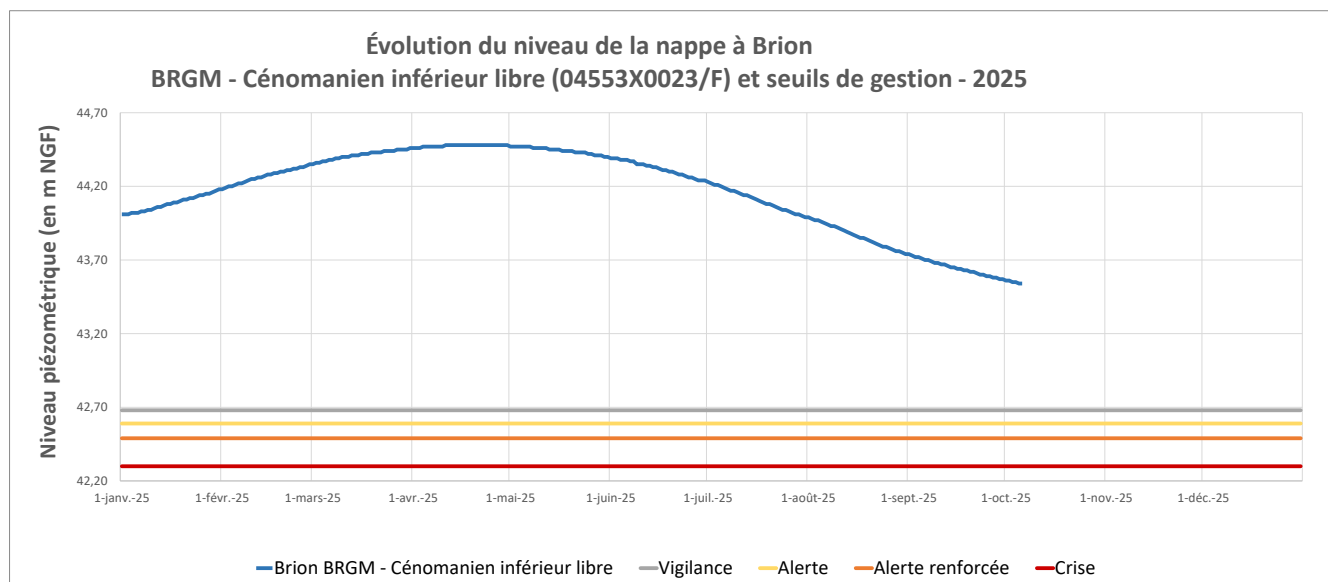
Commentaire : Soutien des faibles débits de l'Allier : Lavalette, Vieille Brioude.



Villerest : 12.00 m³/s

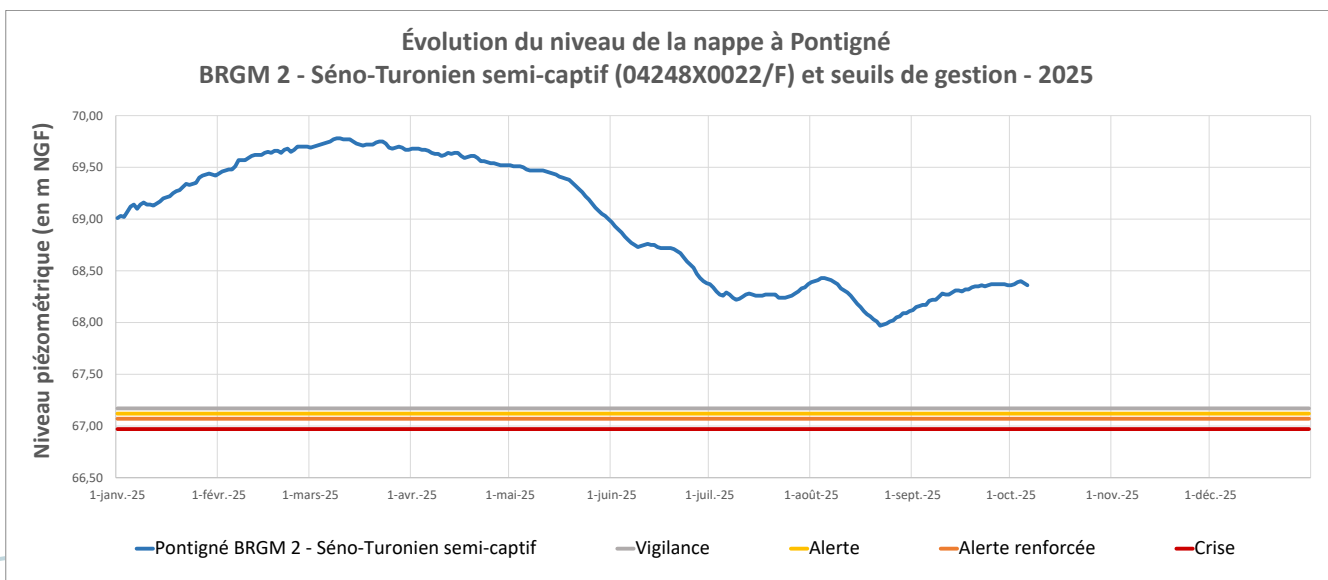
Commentaire : Pas de soutien

Évolution des piézomètres de référence (BRGM)



Ces deux piézomètres constituent des indicateurs pour le déclenchement des mesures de restriction des usages de l'eau (Arrêté cadre de Maine-et-Loire du 26 juin 2023 relatif à la préservation de la ressource en eau en période de basses eaux).

Les seuils de gestion estivaux sont applicables du 1^{er} juin jusqu'au 31 octobre.

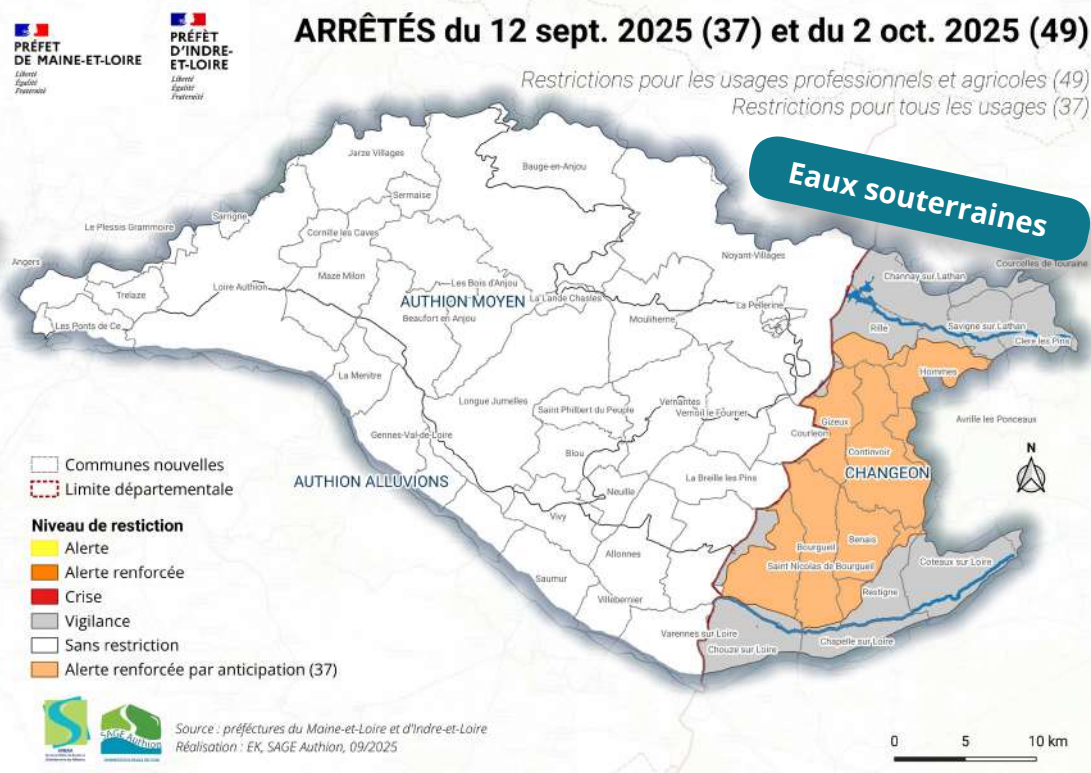
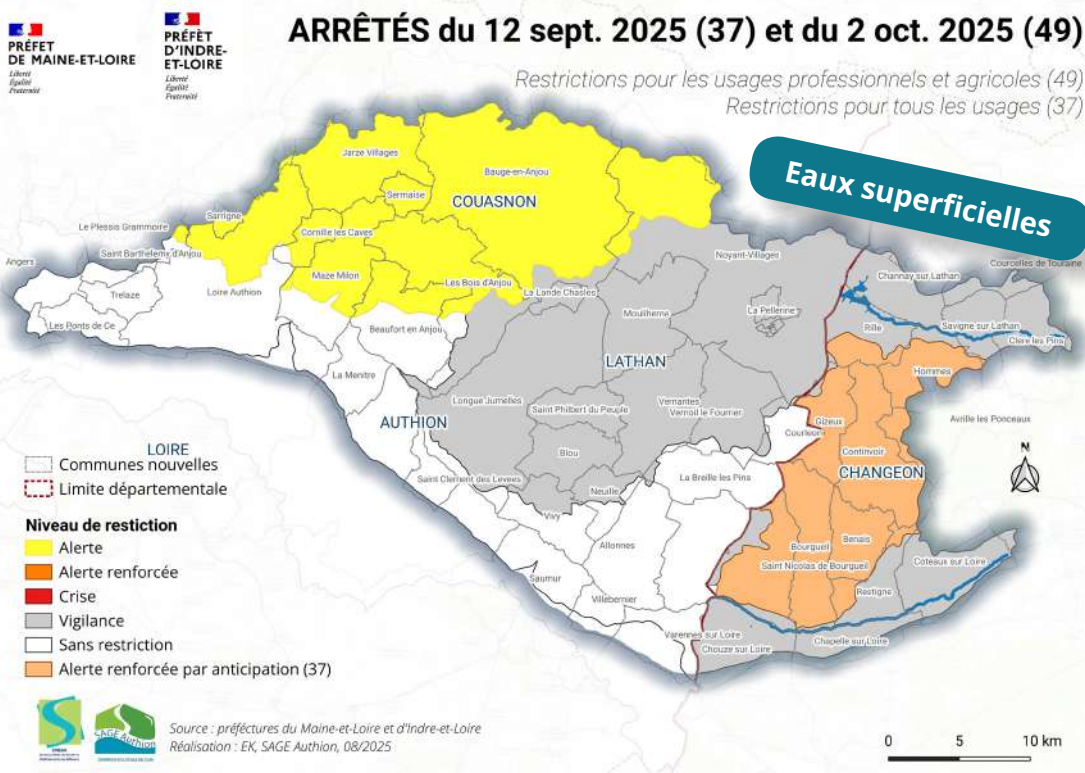


Actuellement, les piézomètres de Brion et Pontigné présentent des **niveaux supérieurs** aux seuils de gestion.

ARRÊTÉ SÉCHERESSE : les mesures de restrictions en vigueur

Pour les usages professionnels et agricoles (49)
Pour tous les usages (37)

En période de sécheresse, les préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire mettent en place des mesures de restrictions des usages de l'eau sur certaines zones d'alerte afin de préserver l'état des milieux naturels et de conserver les usages prioritaires pour le reste de la saison. Les arrêtés « sécheresse » sont prescrits pour une durée limitée, sur un périmètre déterminé.



Les arrêtés sont disponibles sur les sites des préfectures

[Maine-et-Loire](#)

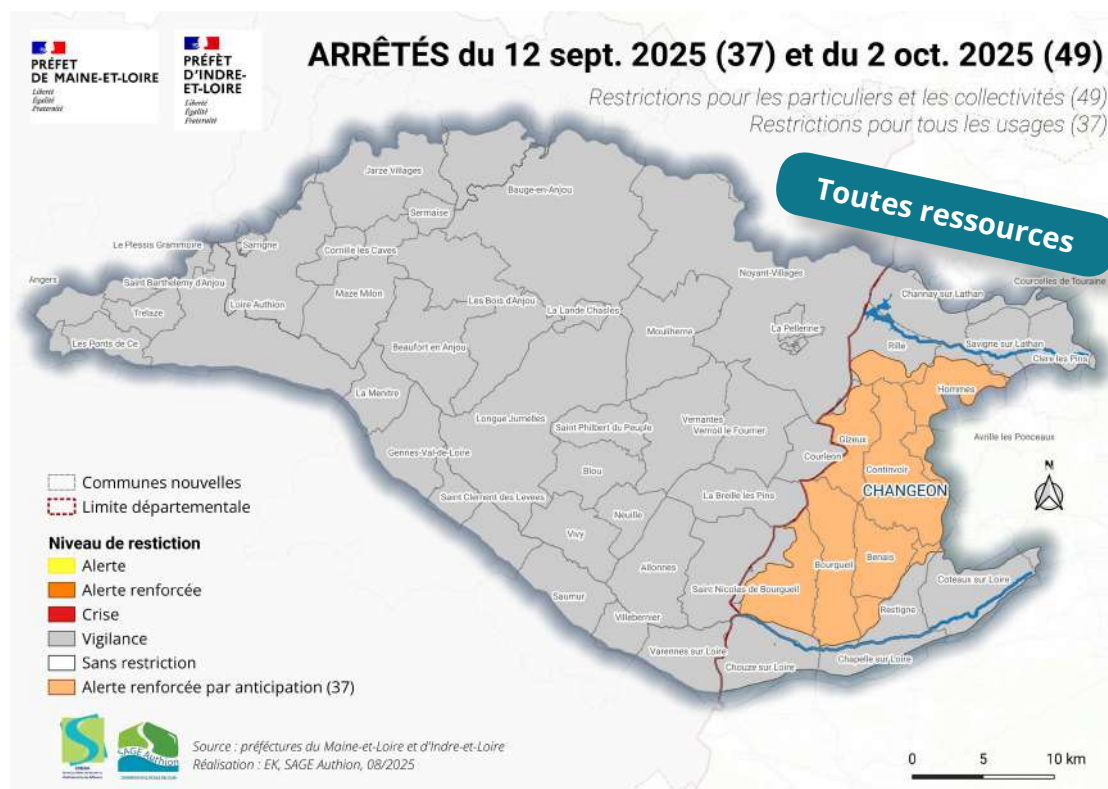
[Indre-et-Loire](#)



ARRÊTÉ SÉCHERESSE : les mesures de restrictions en vigueur

Pour les collectivités et les particuliers (49)
Pour tous les usages (37)

L'ensemble du département du Maine-et-Loire est placé en **VIGILANCE** pour les particuliers et les collectivités.



VIGILANCE SÉCHERESSE

COLLECTIVITÉS

USAGES AUTORISÉS

Selon les règles de bon usage d'économie d'eau



VIGILANCE SÉCHERESSE

PARTICULIERS

USAGES AUTORISÉS

Selon les règles de bon usage d'économie d'eau





FOCUS

Les travaux en cours : prise en compte de la recharge des nappes

Restauration du Couasnon
au répartiteur de Baugé

Restauration de la Riverolle
au Moulin Moque Serge

Restauration du Changeon
au Moulin Boutard

Réhabilitation du ruisseau des
Communs de la Marsaulaie :
création de 4 mares

Restauration du
Lathan au Pont Neuf

18 mares du programme de
création ou restauration

15 restaurations
3 créations

Le SMBAA intègre
systématiquement la
recharge des nappes dans
les projets de restauration des
cours d'eau et de création de mares.

En recréant des radiers, des banquettes ou des zones d'expansion de crues, on favorise l'infiltration. Les mares jouent aussi un rôle clé en retenant temporairement l'eau de pluie. Ces aménagements permettent de ralentir le cycle de l'eau et de préserver la ressource.





ANNEXES

Graphiques d'évolution des niveaux piézométriques du réseau de suivi du SMBAA

